

## CONVOCATION - Session 2024

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,  
DES FINANCES ET DE LA DIGITALISATION  
SERVICE DES FORMATIONS  
POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION  
OFFICE DES APPRENTISSAGES

### EXAMEN DE FIN D'APPRENTISSAGE

# ASSISTANTE EN TRAITEMENT DE SURFACE AFP ASSISTANT EN TRAITEMENT DE SURFACE AFP

#### **Chef-expert :**

Monsieur Philippe JEANBOURQUIN  
Grand rue 30, 2608 Courtelary  
Tél. 079 775 77 21  
Courriel : [philippe.jeanbourquin@eta.ch](mailto:philippe.jeanbourquin@eta.ch)

#### **TELEPHONES PORTABLES**

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

#### **INSTRUCTIONS AUX CANDIDAT-E-S**

Matériel pour l'examen pratique :

Stylo, papier, règle, calibre, calculatrice, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité.

Le matériel doit être en état de marche. Aucun matériel ne sera prêté par les expert-e-s

**Les dossiers de formation doivent être remis au secrétariat du CPNE-TI, Rue Jardinière 68, au plus tard le 7 avril 2024 à 15h00.**

<b>10 mai 2024</b> de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00  <b>Salle : 251</b>  CPNE-TI Rue Jardinière 68 2300 La Chaux-de-Fonds	<b>TRAVAIL PRATIQUE</b>	
	<b>Candidat-e-s :</b> <ul style="list-style-type: none"><li><b>BE.22.3035</b></li></ul>	<b>Expert-e-s :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Ph. Jeanbourquin</li><li>F. Caseux</li><li>T. Caracciolo</li></ul>

<b>23 mai 2024</b> de 9h00 à 9h30  <b>Salle 251</b>  CPNE-TI Rue Jardinière 68 2300 La Chaux-de-Fonds	<b>CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ORALES</b>	
	<b>Candidat-e-s :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>BE.22.3035</b></li></ul>	<b>Expert-e-s :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• S. Bilat</li><li>• J. Donzé</li></ul>

<b>11 juin 2024</b> de 08h00 à 10h00  <b>Salle 251</b>  CPNE-TI Rue Jardinière 68 2300 La Chaux-de-Fonds	<b>CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ÉCRITES</b>	
	<b>Candidat-e-s :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>BE.22.3035</b></li></ul>	<b>Expert-e-s :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• J. Donzé</li><li>• Ph.Jeanbourquin</li></ul>

### **COMMUNICATION DES RÉSULTATS**

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

La date et le lieu de cette séance seront communiqués aux candidat-e-s à l'issue des examens. Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

La liste des candidat-e-s neuchâtelois-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site :

[www.ne.ch/examens](http://www.ne.ch/examens)

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-es, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

Pour les candidats des autres cantons, les échecs seront notifiés par les offices de formation compétents.

## **CEREMONIE DE REMISE DES TITRES**

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages  
Pôle Technique – Bâtiment – Alimentation

### **Annexes :**

- liste des candidats
- guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel

### **Distribution :**

- aux candidats
- aux experts et aux membres de la CEFA
- au CPNE-TI
- au CPNE-ECG
- au SFP Berne